

PAGES SPÉCIALES  
« PARENTS DANS LE VAL D'DISE »

Le magazine de la FCPE  
Pour l'enfant vers l'homme

la revue DES  
parents

ISSN 023-0232

Revue des Parents n° 383  
Septembre 2012

## ACTU 95

### *Une rentrée d'espoirs et de vigilance*

#### La réussite scolaire pour tous

Nous nous retrouvons aujourd'hui après quelques jours de congés.

Nos enfants ont repris le chemin de l'école, du collège, du lycée...

Cette rentrée 2012 est particulière par l'importance du moment que nous vivons avec la concertation sur la refondation de l'École de la République lancée le 5 juillet.

Les membres de la communauté éducative (parents, enseignants, lycéens...) y participent. Les attentes sont fortes après des années de mesures arbitraires prises sans concertation et des réformes qui ne visaient que la casse du service public.

L'ensemble de la communauté éducative doit répondre à des attentes fortes pour la réussite scolaire pour tous.

Les attentes sont importantes car nous sommes collectivement devant des défis fondamentaux sur le plan social

(réduction des inégalités scolaires et sociales, développement du vivre ensemble, de la citoyenneté...). C'est aussi un défi sur le plan économique avec la nécessité d'élever le niveau de qualification pour bâtir un monde plus juste pour tous et permettre à nos enfants de devenir des citoyens éclairés dans un contexte de concurrence internationale forte et devant une transition écologique nécessaire.

Nous devons relever ces défis. Nous devons travailler à une réforme de grande ampleur.

Nous ne devons pas nous livrer, par calcul ou par excès de prudence, à un rafistolage supplémentaire, nous n'en avons pas le droit, nous n'en avons pas non plus les moyens !

#### **La casse de l'École Publique doit être derrière nous**

Nous devons bâtir un nouveau système scolaire qui retrouve sa cohérence autour de missions clairement définies

.../...

#### Sommaire :

**ACTU 95**  
PAGE I et II

**Le développement de la  
FCPE plus que jamais  
à l'ordre du jour**  
PAGE III

**Un premier bilan  
« nuancé » des procé-  
dures d'orientation**  
PAGE IV

**Et maintenant on fait  
quoi ?**  
PAGE V et VI

**Le temps scolaire, ce  
n'est pas que le temps  
de l'école ...**  
PAGE VII

**Administrateurs—  
répartition géographique**  
PAGE VIII

Directeur de la rédaction : **Bruno Brisebarre**  
101 rue du Brûloir – 95000 CERGY Tél : 01.30.32.67.67  
www.fcpe95.fr mail : fcpe95.cdpe95@wanadoo.fr

.../....

découleront priorités, moyens, reconnaissances.

Les objectifs centraux doit être la réussite de tous les élèves en conformité avec la promesse présidentielle d'en finir avec les sorties sans qualification du système scolaire.

Cet objectif doit être le fil directeur de notre action. La priorité est école pour tous sur l'ensemble du territoire. Cette période de monter les communautés les unes contre les autres est terminée.

La scolarité obligatoire doit être organisée autour de l'objectif de l'acquisition du socle commun par tous les élèves, d'un socle commun qui leur permet de s'inscrire dans le processus de formation tout au long de la vie que la FCPE appelle de ses vœux.

Tout au long de ce parcours scolaire, la Communauté a un devoir d'accompagnement des élèves dans leur parcours vers l'autonomie, avec un service public d'orientation ouvert sur le monde du travail et une vie scolaire qui ne soit pas conçue comme un service extérieur loin du cœur de l'activité.

Pour atteindre cet objectif de réussite de tous nos enfants, nous devons travailler à la refondation de l'école pour tous. Nous devons accomplir jusqu'au bout cette révolution : la réussite des élèves au cœur du 21ème siècle. À ce stade devra impérativement s'ouvrir une phase de larges négociations avec l'ensemble de la communauté. Cette phase de négociations devra s'ouvrir par l'établissement négocié d'un agenda social des réformes.

Nous voici donc au pied du mur, avec une grande responsabilité collective, nous n'avons pas le droit

de gâcher la chance qui nous est aujourd'hui ouverte de bâtir un système scolaire plus juste, plus ouvert, d'école pour tous et du bonheur d'apprendre en lieu et place du système de la compétition et de la concurrence généralisée.

C'est l'enjeu de cette année nous invitons l'ensemble des parents, enseignants, des conseils d'école, des conseils d'administrations collèges et des lycées à se saisir de ce moment que dans chaque établissement se mettent en place des tables rondes sur ces sujets.

C'est primordial pour l'avenir de nos enfants. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site consacré à <http://www.refondonslecole.gouv.fr/>.

Nous pouvons agir et avoir une école pour tous les enfants. Faisons là et elle ne pourra pas se faire sans nous.

La FCPE s'attachera à défendre une école plus juste et plus solidaire. Son seul objectif est l'intérêt de l'enfant. Le débat doit porter sur les questions essentielles comme le renouveau des méthodes pédagogiques, le service public d'orientation, les rythmes scolaires...et ne pas être détourné autour des questions gestionnaires et financières.

Elle restera vigilante pour faire entendre la voix des parents et celle des enfants.

Cette rentrée c'est aussi un nouveau site Internet pour la FCPE du Val d'Oise.

Bonne rentrée.

**Bruno Brisebarre**  
Président de la FCPE 95



**Le site de la FCPE du Val d'Oise a changé  
Allez voir toutes les nouveautés !**

**Pour rester en contact avec la FCPE95, abonnez-vous à la newsletter.  
Inscrivez-vous directement sur notre site internet  
[www.fcpe95.com](http://www.fcpe95.com)**

## ***Le développement de la FCPE plus que jamais à l'ordre du jour***

Le développement des conseils locaux et des adhésions doit être un de nos principaux objectifs. Si la FCPE se maintient depuis quelques années, au contraire de la PEEP qui voit son audience dangereusement faiblir, nous ne pouvons qu'être inquiets du nombre croissant d'écoles où nous ne sommes plus présents ou en perte de vitesse.

Ce phénomène touche plus particulièrement le primaire, mais commence également à se répandre au collège.

Nous connaissons tous la difficulté de convaincre les parents de nous rejoindre, parents qui ont été placés dans une position de consommateurs d'éducation, et à ce titre défendant, ou croyant défendre leurs seuls intérêts.

La FCPE 95 a mis en chantier cette reconquête des parents, et dispose de moyens pour la mener à bien.

Nous avons mené des actions d'informations, de tractage et d'affichage dans quelques écoles qui ont permis la création de quelques conseils locaux. Ces actions n'ont pu être concrétisées que parce que nos conseils locaux existants se sont mobilisés. Tous les administrateurs départementaux sont prêts à vous aider tant matériellement que sur le terrain.

Nous devons oser nous affirmer dans nos convictions. Nous ne sommes pas parents seulement de nos enfants, nous représentons aussi les parents de tous les enfants, dans leurs diversités.

Ce qui nous fédère : Laïcité, gratuité, égalité et coéducation doivent être présent dans toutes nos communications (profession de foi notamment)

Nous devons nous opposer et dénoncer ces parents « libres » constitués ou non en myriades d'associations locales, dont la seule liberté est celle de se croire indépendants alors qu'ils ont été très souvent créés ou encouragés par certains enseignants ou élus, qui peuvent ainsi plus facilement les manipuler. Ils ne sont bien souvent que les relais de ceux qui les encouragent ou seulement de leur propre groupe.

Les seuls parents véritablement libres sont les parents FCPE car ils sont informés et formés pour pouvoir prendre leurs décisions en toute liberté et sans influences.

La formation et l'expertise que vous donne vos élus départementaux et nationaux doivent bien entendu être une des principales raisons d'être adhérent de la FCPE. C'est parce que vous serez formés et informés que votre efficacité sera reconnue, et seule la FCPE vous en donne les moyens.

Nous ne pourrons atteindre nos objectifs que si tous nos conseils locaux y adhèrent et nous y aident.

Une FCPE forte, c'est l'assurance d'être écouté dans nos écoles, par nos élus, à l'Inspection Académique, au Conseil Général, au Conseil Régional, à l'Assemblée Nationale et au Ministère, là où l'avenir de l'école se décide.

Au moment où l'école a besoin d'une refonte, les parents d'élève doivent avoir leur place dans la réflexion qui va être menée. Plus nous serons forts, plus nos projets pour l'école auront une chance d'aboutir.

**Laurent JOLLY**

## *Un premier bilan « nuancé » des procédures d'orientation*

La question de l'orientation et des affectations est la grande affaire des élèves de 3<sup>e</sup> et de terminales ainsi que de leurs familles, un peu moins pour les autres niveaux. Cependant, nous ne pouvions qu'être vigilants, cette année, tant les problèmes rencontrés les trois années passées avaient été nombreux. La mise en place d'un logiciel recensant les vœux et gérant les affectations, AFFELNET, ne s'était pas fait sans mal. Sur ce point, il semble que les choses se soient améliorées : les élèves devant bénéficier de bonification (SEGPA, dispositif tremplin, DP6, PDMF, ...) ont eu des sections correspondantes à leurs droits.

Cependant, des situations moins positives perdurent. La communication des documents permettant la préparation des orientations est trop tardive, d'autant que les règles du jeu ont continué de bouger en cours d'année et que les professionnels ont toute raison de rester prudents quand il s'agit de conseiller telle ou telle option ou encore telle sectorisation. Sectorisation, là aussi, intrigante. Même si nous savons que cela dépend des dotations horaires et donc des effectifs prévus dans chaque établissement, les règles d'affectation manquent de transparence. Enfin, rien ne nous assure que les vœux émis par les enfants et les familles aient bien été pris en compte. Tous les enfants ont été affectés « quelque part », selon les places prévues et en respectant la règle administrative émise par le gouvernement précédent de « remplir toutes les classes ». Peu de retour nous sont parvenus pour nous signaler des affectations incohérentes, mais il y a des déçus et des déçues... nous vous invitons à nous signaler tous problèmes rencontrés de manière à ce que nous puissions agir auprès des autorités compétentes.

Sur un autre plan, nous ne pouvons continuer à entendre un discours sur les formations professionnelles et constater que ces filières sont de moins en moins nombreuses et de plus en plus contraintes dans leurs capacités d'accueil. Loin d'être des zones de relégations, nombres d'élèves manifestent le désir de se former dans ces sections, mais l'offre devient de plus en plus sélective du fait du peu de place. Beaucoup préfèrent donc faire le choix d'une orienta-

tion dans la voie générale qui, pourtant, convient moins à leurs aspirations.

Besoin de diversification sur le territoire de ces formations, besoin de développer ces filières en nombre et sur l'étendue du territoire car, tant que la question de la circulation ne sera pas simplifiée sur le département, il est illusoire de croire que les enfants pourront assurer une formation dans de bonnes conditions avec un temps de transport important, sans compter le coût financier que cela implique pour les familles.

Nous ne pouvons que souhaiter qu'une autre ambition soit mise en œuvre en faveur de nos enfants en matière de professionnalisation des parcours.

Nous ne pouvons que renouveler notre demande pour que les règles présidant aux procédures d'affectation et d'orientation soient communiquées à tous et le plus tôt possible dans l'année scolaire, qu'elles soient fixées et appliquées pour l'année entière. La préparation de la poursuite d'un parcours scolaire ne peut se faire à l'aveuglette, sans préparation et dans la précipitation. Autant pour les familles, les enfants que pour tous les professionnels qui les accompagnent et les conseillent, la préparation de l'avenir mérite de la sérénité et un cadre sécurisant.

**Laurent DESERT**

## *Et maintenant, on fait quoi ?*

La parole est à ces familles, souvent maltraitées et stigmatisées, ces mères guerrières qui chaque jour se battent pour faire reconnaître les handicaps « invisibles » de leurs enfants, faire entendre la souffrance qui est la leur à l'école, la difficulté du passage à l'écrit, à se concentrer ou à apprendre. A faire tout simplement appliquer les quelques victoires déjà gagnées si durement par les parents d'élèves : le tiers temps supplémentaire pour toutes les épreuves et examens, mais surtout tous les aménagements médicalement requis dans le cadre des PAI (projet d'accueil individualisé) et autres dispositifs entrant dans le champs du handicap comme les PPS (projet personnalisé de scolarisation) parmi lesquels l'adaptation des barèmes d'épreuves (nombres d'exercices et valorisation des exercices), les coefficients correcteurs tout au long de l'année lors des évaluations ; la relecture orale des sujets ; l'isolement du candidat pour préserver sa concentration etc. Tout ceci dans le respect du candidat fragilisé, de l'enchaînement des épreuves avec des temps de repos et de pause méridienne normaux, autant de reconnaissances qui ne sont pas des passe-droits ou des faveurs accordées à certains au détriment des autres, comme pourraient le penser encore quelques uns, mais bien une adaptation reconnue face à un handicap pour que soit assurée l'égalité des chances de tous face à une même épreuve !

Tout cela alors qu'elles ne cherchent rien de plus que de les soutenir, leur faciliter un parcours déjà semé d'embûches, pour leur permettre tout simplement de s'épanouir, construire leur vie, une vie dans laquelle ils pourront au moins subvenir à leurs besoins ! En deux mots leur fournir un havre de paix dans ce monde de brutes.

Comme je me sens proche de vous ! De votre "expérience" familiale face à la différence souvent stigmatisante pour vous qui êtes souvent les seules à vraiment connaître et comprendre votre enfant, que vous voyez avec les yeux de l'amour ; pour vous qui ne déformez rien bien au contraire et qui, à ce titre, êtes loin de faire les choses aussi mal qu'on voudrait vous le faire croire.

Je connais tout ça, à peine arrive-t-on dans certains établissements - il faut reconnaître que ça change et que ce n'est pas partout le cas, heureusement - que l'arsenal de culpabilisation est déjà en place, que l'on ne s'adresse plus à vos jeunes comme à des personnes à part entière, mais plus comme au dérivé d'un problème quelconque !

Malgré la particularité qui les caractérise tous, nos enfants se ressemblent beaucoup et ils sont formidables ! Quel parcours du combattant pour chacun d'entre eux, pour tous les parents, que cette recherche de causes aux troubles de nos enfants. Il faut être passé par là pour se l'imaginer, entre la quête de bons spécialistes formés et informés, l'attente face aux délais imposés pour faire passer les tests requis et ensuite en recevoir les bilans. On appelle, on dérange parce que ces professionnels sont souvent débordés, on est pressés par les délais administratifs des dossiers à boucler pour obtenir les mesures de nature à aider nos jeunes, alors on insiste très platement et on se rend à peu près détestable. On est toujours dans le profil bas pour tout obtenir, c'est vrai que ce n'est pas juste et, par rapport à tout cela, l'entraide est essentielle parce qu'efficace souvent et tellement appréciable pour le vent d'humanité qu'elle fait souffler.

Enfin, je peux retourner le compliment à toutes ces familles dont les enfants peuvent être fiers !!

... / ...

... / ...

Je sais que c'est dur parfois mais c'est aussi assez extraordinaire de pouvoir tant donner alors bravo pour toute cette énergie mue par l'amour bien sûr mais qui surtout force l'admiration ! Et ne craignez plus d'aller aux devants de ces profs principaux qui repoussent vos sollicitations de rendez-vous au motif qu'ils vous ont déjà rencontrée une fois, sous entendant que ça suffit bien ! et qui réagissent assez mal à vos démarches, se défendant de cataloguer votre jeune, de devoir rallier l'ensemble des enseignants de leur équipe à l'application des dispositions particulières, reconnaissant qu'en dépit de leur fonction de professeur principal ils ne peuvent œuvrer au respect des PAI et qui se gardent, malgré cette fonction particulière, de devoir pointer du doigt tel ou telle collègue moins bien veillant en se retranchant derrière le fait qu'il ne sont aucunement leur supérieur hiérarchique. Attitude s'il en est, illégitime, injuste et si difficile à vivre pour les enfants comme pour leurs parents !

Ce sont les même qui regrettent le recours systématique à l'adaptation du barème plutôt que de privilégier l'allègement du contrôle ! (Quid de l'évaluation orale dans des conditions dignes ?) Pour finalement reconnaître le défaut de cohérence de l'équipe pédagogique quant au choix de l'application du PAI et qu'il serait sans doute souhaitable que celle-ci soit réunie systématiquement en tout début d'année scolaire pour en discuter ! Nous y voilà : la fameuse réunion pédagogique que doit déclencher le maître référent de votre enfant, une fois par trimestre alors qu'il croule sous quelques centaines de dossiers, mais là est un autre débat que je réserve pour une autre tribune. Nous n'oublions surtout pas les quelques professeurs principaux, encore trop peu nombreux qui respectent les PAI comme ils se doivent veillant ainsi à ne pas compliquer davantage la scolarité des enfants en difficultés et qui installent un vrai dialogue, un partenariat avec leur parents. Ces enseignants-là, disent modestement que c'est normal ; ils n'en méritent pas moins notre reconnaissance.

C'est pour cela que le CDPE 95 a fait du handicap, une de ses causes principales. C'est pour cela que vos administrateurs départementaux relaient chaque jour vos demandes de soutien et aussi pour cela que nous faisons les meilleurs efforts pour vous représenter dans toutes les commissions du handicap ou d'orientation, bénévolement, en journée, et en prenant des RTT (ouf, nous en avons encore le droit !).

C'est pour cela que je me bats, pour que d'autres familles ne connaissent pas le même parcours et qu'enfin on entende la voix de ces parents sans les fustiger, les anéantir ou les cataloguer de parents omniprésents, surprotecteurs et j'en passe . Pour que n'aient plus cours ces considérations de freudiens attardés pour qui c'est encore la mère qui transmet toutes ces angoisses à ses enfants ! Parce que chaque jour les progrès scientifiques, les avancées sur la connaissance du cerveau prouvent pas à pas que tous ces troubles apparentés aux « DYS » fonctionnements, aux troubles évolutifs du développement (TED), troubles autistiques et autres TDAH, sont bien plus que l'héritage des angoisses maternelles. Nous n'en sommes qu'aux balbutiements de la recherche et des découvertes du fonctionnement du cerveau, je suis sûre qu'un jour des explications verront le jour.

A tous les Damien, Florian, Thibaut, William, Claire, Marie et autres Lucas, Maxime. Nos fiertés !

**Béatrice MARIE**

## ***Le temps scolaire, ce n'est pas que le temps de l'école...***

Les questions liées au rythme scolaire ont mobilisé nombre d'entre nous les années passées. Nous ne pouvons donc que nous réjouir d'entendre que les besoins des enfants seront à l'avenir mieux pris en considération avec la mise en œuvre d'une 9<sup>e</sup> demi-journée de classe en élémentaire.

Cependant, nous ne devons pas relâcher notre vigilance et considérer que les problèmes sont résolus. C'est pourquoi nous vous proposerons au cours de cette année qui s'engage une série d'articles traitant de plusieurs aspects de ce sujet.

Nous commencerons par aborder ce sujet par sa périphérie, c'est à dire par les nouveautés que ces aménagements nouveaux ne manqueront pas de poser à la société toute entière, à commencer aux collectivités territoriales comme au monde du travail, donc aux salariés que nous sommes... tant sont liés les temps scolaires et l'organisation globale de la société.

Ainsi, si la suppression du samedi matin -que nous avons condamnée- avait pu être mise en œuvre du jour au lendemain, par « simple » décision ministérielle, la mise en place d'un nouveau temps scolaire ne peut s'effectuer avec la même rapidité et la même absence de discussion avec de nombreux partenaires. Le choix du mercredi matin, le nouveau ministre de l'éducation l'a confirmé, se justifierait par des contraintes familiales et pour faciliter les relations entre enfant et parents séparés. Cependant, une demi-journée d'école dans la semaine de travail des parents, ce n'est pas la même chose qu'une demi-journée de week-end. Et il y a fort à parier que cela aura des conséquences fortes dans les organisations de travail. Soit plus d'enfants resteront la journée entière dans les structures scolaires et péri-éducatives, soit certains parents devront négocier des conditions nouvelles avec leurs employeurs.

Dans tous les cas, nous pouvons faire l'hypothèse qu'un nombre d'enfants équivalent aux autres jours de la semaine resteront « à l'école » le mercredi.

Il faudra donc négocier avec les collectivités locales. Une journée d'école de plus dans la semaine oblige à organiser un temps de restauration supplémentaire. Situation inédite, ce cinquième jour de cantine implique des coûts d'encadrement supplémentaires pour les municipalités. En même temps, il faudra aussi assurer des conditions de déplacements des enfants entre les écoles et les centres de loisirs qui les prendront en charge l'après-midi, à moins que davantage d'écoles ne se transforment en centre... Mais il ne serait pas souhaitable que l'après-midi se transforme pour les élèves les plus en difficultés en

un temps dédié à de la remédiation. Nous tenons à réaffirmer que si un meilleur étalement du temps scolaire est profitable pour l'acquisition des connaissances pour les enfants, ils ont tout autant besoin de temps de jeux et de récupération.

Enfin, d'autres acteurs sont concernés par ces changements : ce sont tous les professionnels et les bénévoles des organisations culturelles, sportives, associatives dont le temps d'activités va se trouver modifié par cette demi-journée, pour eux, en moins dans la semaine. Pour certains, cela risque même de mettre leur existence en péril.

Ainsi, en plus de tous les acteurs directement concernés par l'école, nombreux sont les acteurs indirects qui devront être intégrés dans ce débat pour que la mise en œuvre de cette neuvième journée de classe à la rentrée 2013-2014 puisse s'effectuer dans les meilleures conditions pour tous.

**Laurent DESERT**

**REPARTITION GEOGRAPHIQUE 2012-2013**



<b>Manuel ALVAREZ</b>	Gonesse / Goussainville / Fosses / Marly la Ville / St Witz / Roissy / Louvres / Luzarches / Viarmes / Fontenay en Parisis
<b>Didier ARLOT</b>	Bezons / Ezanville / Domont / Piscop / Ecouen / Maffliers / Montsoult
<b>Noémie BEAUFILS</b>	Pontoise + Soutien Bureau
<b>Julien BELLOT</b>	Courdimanche / Osny
<b>Véronique BERTHOUMIEU</b>	L'isle Adam / Magny en Vexin / Marines/Vauréal
<b>Bruno BRISEBARRE</b>	Enghien les Bains / Sannois / Saint Gratien / Soisy sous Montmorency
<b>Vincent CHENINA</b>	Arnouville / Bonneuil en France + soutien Garges lès Gonesses
<b>Alain CLEMENCEAU</b>	RESF + soutien Argenteuil
<b>Catherine COURT</b>	Deuil / Groslay / Montmagny / Montmorency / Saint Brice
<b>Laurent DESERT</b>	Franconville / Le Plessis Bouchard / Montlignon / St Prix/Beauchamp / Bouffémont
<b>Judith DIEUJUSTE</b>	Sarcelles
<b>Sylvie FROMENTELLE</b>	Cormelles en Parisis / Montigny les Cormelles + Soutien Argenteuil
<b>Allaoui HALIDI</b>	Villiers le Bel
<b>Laurent JOLLY</b>	Bray et Lu / Pierrelaye / SOA / Us / Vigny / Vexin + Bureau
<b>Anouk LOREAU</b>	Cergy
<b>Béatrice MARIE</b>	Argenteuil + Handicap
<b>Laura MONTOUT</b>	Garges lès Gonesse
<b>Christine PADOIN</b>	Herblay / La Frette/Jouy le Moutier / Menucourt + Aide sur le Vexin
<b>Edith RATIER-GRAVIOU</b>	Bessancourt / Bethemont / Chauvry / St Leu / Taverny
<b>Philippe RENOU</b>	Chaumontel / Eaubonne / Ermont/ Margency
<b>Barbara TONIN</b>	Auvers / Mery / Mériel / Eragny
<b>Bureau</b>	Asnières sur Oise/ Beaumont sur Oise / Bernes sur Oise / Louvres/ Mours / Persan / Sagy /St Martin